

MODALITÉS DE TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 MAI 2023 ET DE MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

Boulogne-Billancourt, le 31 mars 2023.

L'Assemblée Générale Mixte de Renault se tiendra le jeudi 11 mai 2023 à 15h00, à La Seine Musicale – Île Seguin – 92100 Boulogne-Billancourt.

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée générale sur le site Internet de Renault Group (<https://www.renaultgroup.com/finance/assemblee-generale/>) afin de disposer des dernières informations à jour concernant l'Assemblée générale.

Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée générale

L'Assemblée générale sera retransmise en vidéo, en direct et en intégralité sur le site Internet de la Société (<https://renaultgroup.com>) le jeudi 11 mai 2023 à 15 heures (heure de Paris), à moins que des raisons techniques rendent impossible ou perturbent gravement cette retransmission. Elle sera également disponible sur le site Internet en différé à l'issue de l'Assemblée générale.

Afin de favoriser la participation à ce moment privilégié d'échange avec les dirigeants de la Société, les actionnaires auront la possibilité, en complément du dispositif légal des « questions écrites », de poser leurs questions dans l'espace dédié sur le site Internet de la Société à partir du jeudi 4 mai et jusqu'au jeudi 11 mai 2023, y compris pendant l'Assemblée générale. Il sera répondu à ces questions, qui pourront le cas échéant être regroupées par thèmes en fonction de leur nombre, au cours de l'Assemblée générale (dans la limite du temps imparti).

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale

L'avis préalable de convocation de l'Assemblée générale a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires n°24 du 24 février 2023 et l'avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires n°39 du 31 mars 2023. Ces avis sont consultables dans la rubrique dédiée à l'Assemblée générale sur le site Internet de la Société. Toutes les informations à jour concernant l'ordre du jour, les projets de résolutions, ainsi que les modalités de participation et de vote à l'Assemblée générale figurent dans l'avis de convocation.

Les actionnaires détenant leurs actions au nominatif recevront leur dossier de convocation à l'Assemblée générale, soit par voie postale, soit par voie électronique pour les actionnaires ayant opté pour la e-convocation. Tous les actionnaires et les porteurs de parts des Fonds Communs de Placement d'Entreprise (« FCPE ») peuvent consulter dès à présent le dossier de convocation sur le site Internet de la Société. Les actionnaires détenant leurs actions au porteur sont invités à s'adresser à leur intermédiaire bancaire ou financier pour les modalités de vote.

Les renseignements et documents énumérés aux articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée générale, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire peut ainsi, jusqu'au cinquième jour inclus avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer, sans frais, ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut également en prendre connaissance au siège de la Société sis 122-122^{bis} avenue du Général Leclerc – 92100 Boulogne-Billancourt, pendant les quinze jours précédant la date de l'Assemblée.

Les documents énumérés à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce peuvent être consultés et téléchargés sur le site Internet de la Société (<https://www.renaultgroup.com/finance/assemblee-generale/>).

Les actionnaires sont également encouragés à privilégier la transmission de toutes leurs demandes et documents par voie électronique.

Pour toute information complémentaire, les actionnaires peuvent contacter la Direction des Relations Investisseurs - Tél. : 0 800 650 650 (appels depuis la France), +33 (0)1 76 84 59 99 (appels depuis l'étranger) – Email : communication.actionnaires@renault.com.

A propos de Renault Group

Renault Group est aux avant-postes d'une mobilité qui se réinvente. Fort de son alliance avec Nissan et Mitsubishi Motors, et de son expertise unique en termes d'électrification, Renault Group s'appuie sur la complémentarité de ses 4 marques - Renault – Dacia – Alpine et Mobilize – et propose des solutions de mobilités durables et innovantes à ses clients. Implanté dans plus de 130 pays, le Groupe a vendu 2,1 millions de véhicules en 2022. Il réunit près de 106000 collaborateurs qui incarnent au quotidien sa Raison d'Etre, pour que la mobilité nous rapproche les uns des autres. Prêt à relever des défis sur route comme en compétition, le Groupe est engagé dans une transformation ambitieuse et génératrice de valeur. Celle-ci est centrée sur le développement de technologies et de services inédits, d'une nouvelle gamme de véhicules encore plus compétitive, équilibrée et électrifiée. En phase avec les enjeux environnementaux, Renault Group a l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en Europe d'ici à 2040. <https://www.renaultgroup.com/>

RENAULT GROUP RELATIONS PRESSE

Frederic Texier
+33 6 10 78 49 20
frederic.texier@renault.com

Rié Yamane
+33 6 03 16 35 20
rie.yamane@renault.com

RENAULT GROUP RELATIONS INVESTISSEURS

Philippine de Schonen
+33 6 13 45 68 39
philippine.de-schonen@renault.com